



Commune de
LES BREUX
Elaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME



3.1b. Plan de zonage
Plan général - PRESCRIPTIONS (et zonage estompé)
1/4000e

ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration P.L.U. prescrite le : 15 septembre 2021	PL.U. arrêté le : 06 mai 2024
PL.U. approuvé le : xxx/xx/xxxx	Arrêté d'enquête publique du : xxx/xx/xxxx
Enquête publique du : xxx/xx/xxxx	BU : xxx/xx/xxxx
PL.U. approuvé le : xxx/xx/xxxx	



Bureau
Natura
Environnement
Urbanisme

Légende

Zones du PLU :
 - Limite de zone
 - Prescriptions :
 - Éléments protégés du petit patrimoine
 - Risques géologiques : indices ponctuels effondrement
 - Éléments protégés de la trame bleue (traces)
 - Changement de destination
 - Risque géologique : éboulissement
 - Éléments protégés de la trame verte (traces)
 - Éléments protégés du petit patrimoine (murs en pierre sèche)
 - Éléments protégés de la trame verte ou du paysage (boisquets et masses végétales <4ha)
 - Bruit (B) - Bande de bruit liée aux infrastructures de transports terrestres
 - Zhum - Éléments protégés de la trame bleue (zone humide)
 - RPE - Recul par rapport aux plans d'eau de faible importance (oi montagne)
 - Risques géologiques - Zone d'éboulements

Risques géologiques - Glissements :
 - aléa très fort (4)
 - aléa fort (3)
 - aléa moyen (2)

À titre indicatif, sont repérés les périmètres de réciprocité et bâtiments agricoles :

Bât agricole
 - E - Elevage
 - S - Stockage divers
 - PS - Projet stockage
 - A - Autre

Périmètres de réciprocité agricole
 - RCE100m
 - RSD100m
 - RSD25m

VUE GENERALE

